



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (P-AO-400)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de l'arrondissement d'Outremont et des arrondissements contigus suivants : Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Plateau-Mont-Royal et Ville-Marie par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont :

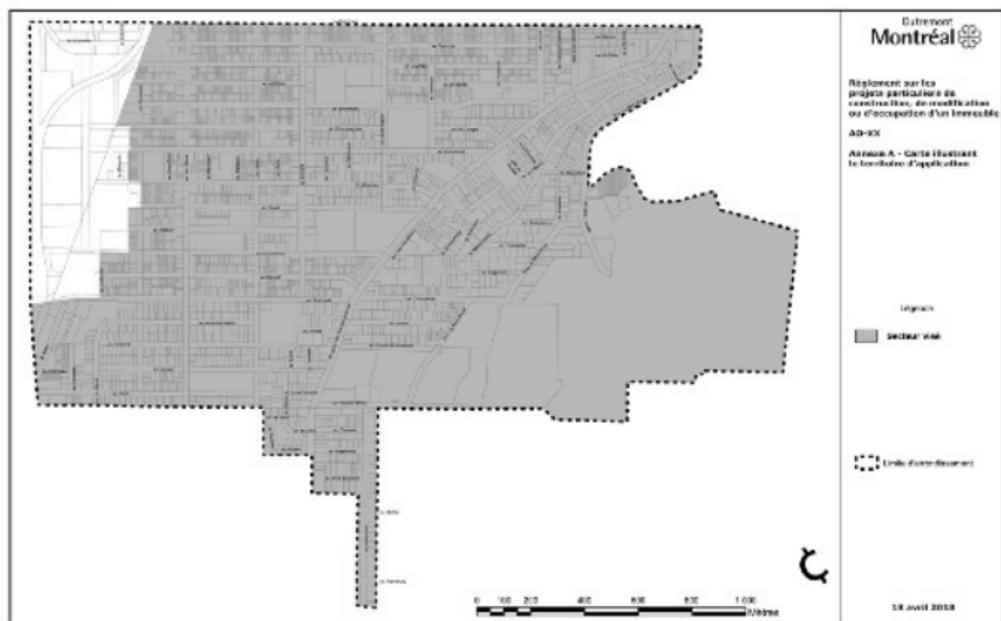
QUE, lors de sa séance ordinaire du **4 juin 2018**, le conseil d'arrondissement a adopté un projet de règlement intitulé : « *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* » (P-AO-400).

QUE l'objet de ce projet de règlement vise à permettre, à certaines conditions, qu'un projet soit réalisé malgré le fait qu'il déroge à l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme.

UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION sera tenue, concernant ce projet de règlement, le **mercredi, 20 juin 2018, à 18 heures** au Centre communautaire intergénérationnel, situé au 999, avenue McEachran à Outremont, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et vise le secteur suivant (en gris foncé) :



Le projet de règlement et les cartes qui y sont annexées peuvent être consultés au Secrétariat de l'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte Sainte-Catherine, à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h (entrée via le 530, avenue Davaar), ainsi que sur le site internet de l'arrondissement.

Montréal, le 12 juin 2018

La Secrétaire substitut de l'arrondissement
Julie Desjardins, avocate

